

Réservé à la Municipalité

Matricule :

Date de réception de la demande :

Coût : 10 \$

Validité : 6 mois

Veillez remplir le formulaire suivant au complet. Veillez signer et dater aux endroits désignés à cet effet.

SECTION 1 : Propriétaire et adresse postale

Nom : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____
No de téléphone : _____
Adresse courriel : _____

Le requérant est-il propriétaire ? OUI NON

Si non, une autorisation du propriétaire le désignant comme mandataire pour agir en son nom est-elle fournie? OUI NON

SECTION 2 : Localisation des travaux

Adresse des travaux : _____
Lot(s) : _____

SECTION 3 : Exécutant des travaux

Nom : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____
No de téléphone : _____ No de télécopieur : _____
No de licence R.B.Q. : _____ No d'entreprise N.E.Q. : _____

SECTION 4 : Coût des travaux

Montant estimé des travaux : _____

SECTION 5 : Aménagement

Nom du cours d'eau ou lac : _____
Pente du terrain : _____
Largeur de la bande riveraine : 10 mètres 15 mètres

SECTION 6 : Travaux

Type de travaux : Plantation Stabilisation de la rive Abattage d'un arbre mort ou malade Aménagement Autres :
Description des travaux : <hr style="border: 0; border-top: 1px solid black; margin: 5px 0;"/> <hr style="border: 0; border-top: 1px solid black; margin: 5px 0;"/> <hr style="border: 0; border-top: 1px solid black; margin: 5px 0;"/>

Article 7.5.1 du règlement 2009-90 sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables

« Les rives dégradées, décapées ou artificielles du lac William et des cours d'eau devront être renaturalisées sur une profondeur de cinq (5) mètres lorsque la pente est moins de 30% et sur une profondeur minimale de sept mètres et demi (7.5) mètres lorsque la pente est plus de 30%, et ce, d'ici le 30 septembre 2011. »

Règlement complet disponible sur le site internet de la Municipalité de Saint-Ferdinand

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU REQUÉRANT

«**Je, soussigné(e)**, _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets et que je me conformerai à leurs dispositions et à celles du règlement d'urbanisme en vigueur.»

Je reconnais que l'émission du présent permis ou certificat ne me dispense pas de l'obtention de tout autre document requis d'un autre service, agence, autorité, ministère ou régie tant au niveau municipal, provincial ou fédéral ayant juridiction relativement à la présente demande.

Je reconnais également que mon droit de construire ou d'effectuer des travaux peut-être affecté par des servitudes établies par la loi ou par contrat. Malgré l'obtention du permis ou certificat municipale je devrai m'assurer du respect de ces servitudes.

Aucune mention dans la présente demande de certificat ne peut avoir pour effet de soustraire toute personne à l'application d'une loi ou d'un règlement du gouvernement du Québec ou du Canada. La municipalité peut également effectuer des vérifications et des inspections étant établi que la municipalité ne s'engage aucunement à effectuer quelque vérification ou inspection que ce soit, cette responsabilité incombant au(x) propriétaire(s) ou à toute personne qu'il peut spécifiquement ou généralement mandater à cet effet. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions du présent certificat doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signé à : _____ **Date :** _____ **201**_____

X _____